

Deux avis sur la situation de la Fraternité Saint-Pie X

Author : spo

Categories : [Documents](#), [Eglise universelle](#)

Date : 23 février 2012



Le site [lerougeetlenoir](http://lerougeetlenoir.com) a donné une traduction intégrale en français de l'entretien mené par Paul Badde avec l'abbé Franz Schmidberger, supérieur du district d'Allemagne de la FSSPX et ancien supérieur général de la FSSPX (1982-1994) et publié par Die Welt. Cet entretien revient sur les propos tenus par Mgr Fellay lors de son sermon de Winona :

Die Welt : À Rome, une pleine réconciliation avec la FSSPX pourrait enfin avoir lieu, étant donné la multiplication des signaux favorables ; la FSSPX pourrait incessamment obtenir un statut particulier de prélatrice personnelle en tout point similaire à celui déjà obtenu par l'Opus Dei. Mais il se murmure également que les audiences avec la FSSPX ont avorté. Pouvez-vous

préciser ?

Père Franz Schmidberger : Je ne demande que ça. Le 14 septembre 2011, le Cardinal Levada a remis à Mgr Fellay, notre supérieur général, un « préambule doctrinal » dont l'acceptation est la condition pour une reconnaissance canonique de la FSSPX. Nous avons discuté de ce texte de manière approfondie et nous sommes arrivés à la conclusion que ce texte, dans son état d'alors, était inacceptable.

Enfin, j'ai moi-même apporté à Rome, le 1er décembre dernier, la réponse du supérieur général ; par ailleurs, et sur la demande de Rome, il a ultérieurement été invité à préciser une nouvelle fois cette réponse. Aujourd'hui, nous attendons avec impatience l'issue des délibérations de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

On lira avec intérêt l'intégralité de cet entretien ainsi que [le texte](#) que l'abbé Philippe Laguérie, supérieur de l'Institut du Bon-Pasteur, vient de republier sur son blog. C'est un texte qui date de 2001, alors que son signataire était encore membre de la Fraternité Saint-Pie X. Son titre ? « Je crois à un accord pratique ». Voilà comment l'abbé Laguérie le présente :

Je me décide à publier de nouveau ce long article paru dans "Pacte" en avril 2001. Il va faire ses onze ans ! A l'époque, je suis encore de la Fraternité, vais ouvrir saint-Eloi dans un an (2002) et fonder le Bon-Pasteur dans 5 ans (2006). Certes, le temps a passé. Mais les faits nouveaux (Le Motu Proprio de 2007, la levée des excommunications de 2009) loin de l'infirmier, le renforcent plutôt puisqu'ils y sont annoncés. Plus surprenant, l'analyse n'y a pas pris une ride. Elle est devenue, malheureusement, d'une brûlante actualité. La vacuité des discussions doctrinales, avec sa surenchère obligée, y est dénoncée comme l'écueil prévisible de tout accord possible. A moins qu'on ne s'achemine vers le miracle d'un accord pratique, bien sûr ! Je prie ardemment pour cela et n'en rirai pas, promis... Mais il me semble bien tard pour y songer quand tous les indicateurs virent au rouge... Au dedans comme au dehors, et parce qu'on les y a mis. Que m'importe de nourrir quelque fierté d'hier quand je préférerais tellement, aujourd'hui, m'être trompé ! D'ailleurs, ne me serais-je pas trompé en croyant, alors, à un accord pratique (sans compromis) pour la Fraternité ?

Quel est la conclusion de l'abbé Laguérie ? Celle-ci :

Et justement voici ma conclusion - surprenante peut-être : Je crois à la possibilité d'un accord pratique et à la vanité totale de discussions doctrinales, à l'heure actuelle. Commençons par ce dernier point. Une discussion doctrinale (et un accord) devraient normalement dicter les conditions d'une entente pratique : qui ne le voit ? Cette dernière me semble cependant

indispensable à l'Eglise tandis que la première me semble impossible... Et qu'il faudra bien se passer de celle-ci pour arriver néanmoins à celui-là. Une discussion doctrinale (et un accord) supposent de toute évidence qu'on marche à la même lumière. Il est déjà difficile de tout voir semblablement sous un éclairage identique. Mais c'est gageure que de prétendre arriver à des conclusions semblables quand on part de prémices contradictoires. Tout débat doctrinal et théologique doit avoir pour seul éclairage la Foi, la Révélation, la lumière divine. Or tel n'est plus depuis longtemps l'éclairage des théologiens conciliaires, sans n'en juger aucun en particulier. Quand le document conciliaire " dignitatis humanae " énonce que : " Tout homme a droit à la liberté religieuse " et que cette liberté consiste en ce que nul ne soit empêché d'agir, en privé ni en public contre sa conscience, etc. on est manifestement sorti de l'éclairage de la Foi catholique, surtout à prétendre que c'est là un droit de la personne humaine en tant que telle, a raison de sa dignité native et inamissible. Il n'y a pas, il n'y aura jamais la moindre discussion théologique sérieuse sur ces prémices qui se situent contre et même en dehors de la Révélation. C'est là l'intuition primordiale de Mgr Lefebvre. Il a vu, oui vu, dans ces textes, et beaucoup d'autres, la mort de la Foi, donc de la Révélation, donc de la Parole divine ; bref, de la seule lumière qui peut réconcilier intellectuellement les hommes pécheurs. On perd son temps, et peut-être son âme, à ces discussions qui n'aboutissent jamais pour le motif évident qu'elles n'ont pas la moindre problématique commune. Est-ce à dire que je suis contre tout accord ? Non, au contraire ! Si un accord doctrinal ne sera possible que dans 20 ou 30 ans, ce n'est pas une raison pour y renoncer. Il est même urgent de se retrouver dans la communion liturgique et sacramentelle de l'Eglise de toujours pour que, faisant pareil on finisse par penser pareil. Le vieil adage " Lex orandi, lex credendi " trouve ici tout son sens pastoral. Prions de la même manière et nous finirons par penser de la même manière... C'est inéluctable. Ce qui a divisé l'Eglise (même avant le concile et la nouvelle messe) c'est la liturgie. Ce qui lui rendra l'unité, c'est la liturgie. Tout curé et pasteur d'âme sait cela d'emblée : ce qui unifie son troupeau, c'est l'unicité de sa messe. Il est indispensable et urgent que Rome libéralise la messe. Ce serait le petit début d'une grande retrouvaille ; tandis que des discussions doctrinales, aujourd'hui, mèneraient au constat d'un échec définitif.